



Forum
Français *pour la*
Sécurité
Urbaine

10 rue des Montibœufs
75020 Paris France

Tel. : + 33 1 40 64 49 00

Fax : + 33 1 40 64 49 10

mail : ffsu@ffsu.org

www.ffsu.org



Paris, le 16 Mai 2011

Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur,

Le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU) organise avec le soutien de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acisé), la quatrième édition du Prix Prévention Délinquance (PPD), en partenariat avec le Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD)¹.

Le Prix est ouvert aux collectivités territoriales, aux organismes privés, publics et associatifs dont l'action satisfait aux conditions de participation. Il représente à la fois une reconnaissance nationale de l'exemplarité du projet retenu, une aide à la diffusion des bonnes pratiques et un soutien financier au lauréat.

Les éditions précédentes ont connu un franc succès, mobilisant de nombreux porteurs de projet. La cérémonie de remise du Prix 2010 a rassemblé au Sénat plus de 120 personnes, porteurs de projet, mais aussi institutionnels, représentants de collectivités territoriales et journalistes.

Le thème retenu cette année est :

« Le sport, l'art et la science au service de la prévention de la délinquance des jeunes »

L'enjeu de cette édition du Prix sera de mettre en valeur les actions de prévention qui répondent à cette thématique en étant ciblées sur les jeunes en difficulté, en risque de délinquance et de récidive et qui participent à la construction et au renforcement de parcours citoyens.

Comme l'année dernière, le lauréat du Prix français sera le candidat unique de la France au Prix européen de prévention de la criminalité. Onze ans après sa première participation au Prix européen, la France devrait être en mesure de remporter enfin cette distinction en présentant de façon claire et synthétique un projet original et transposable, conforme au règlement du Prix. Mais avant toute chose, il est important de valoriser dans la présentation du projet le diagnostic qui en est à

¹ Le Secrétaire Général du CIPD est nommé par décret et placé auprès du Ministre de l'Intérieur qui veille à la cohérence de la mise en œuvre des orientations de la politique gouvernementale en matière de prévention de la délinquance

l'origine et les différents éléments d'évaluation attestant de la pertinence et de l'efficacité de celui-ci.

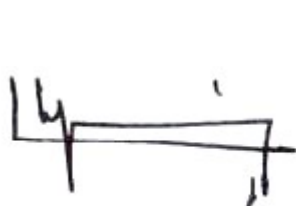
Si vous conduisez vous-même un projet répondant à ces objectifs, vous pouvez faire acte de candidature. Vous pouvez également relayer utilement cette information auprès d'organismes dont vous avez connaissance et qui s'impliquent de façon pertinente dans ce domaine.

Le dossier complet de participation au Prix français est disponible sur le site Internet du FFSU qui est chargé de coordonner cette démarche : www.ffsu.org.

La date limite de dépôt des candidatures auprès du FFSU est fixée au **31 juillet 2011**.

Nous espérons qu'elles seront nombreuses et mettront en valeur des actions efficaces, innovantes et solidaires !


Dans l'attente de votre candidature, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



M. Charles GAUTIER
Sénateur – Maire
de Saint-Herblain
Président du FFSU



M. Rémi FRENTZ
Directeur général
de l'Acse



M. Didier CHABROL
Secrétaire général
du CIPD

PJ : Publication 2010
Plaquette de l'appel à actions 2011

En quatre années, le Prix Prévention Délinquance (PPD) est devenu l'évènement phare du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU). Organisé avec le soutien de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (L'Acse) et en partenariat avec le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD), il nourrit l'ambition de donner une visibilité nationale et européenne à vos actions locales.

Tous les acteurs qui participent à une démarche préventive sont invités à concourir. Le prix s'efforce de récompenser l'innovation et l'efficacité des pratiques de prévention ciblées sur les publics en risque de délinquance ou de récidive mises en œuvre sur le long terme et évaluées. Les dossiers sont examinés par un jury composé d'experts et de professionnels exerçant dans le domaine de la prévention de la délinquance.

Rempporter le Prix Prévention Délinquance (PPD) c'est avoir la possibilité de promouvoir son action en France et en Europe. Chaque année, le lauréat du prix est invité à représenter la France au Prix Européen de Prévention de la Criminalité. La qualité de votre dossier et sa mise en valeur sont essentiels.

« L'attribution de ce Prix a permis de reconnaître le travail de fond qui était réalisé, tant par Brest Métropole Habitat, que par la mairie de Brest depuis plusieurs années pour lutter contre la délinquance. »

Anne-Marie Cibaud,
Adjointe au Maire de la ville de Brest
chargée de la prévention et de la tranquillité publique

« Comment ne pas adhérer à une dynamique qui vise à échanger les expériences, à partager les compétences et à le faire dans une approche nationale et européenne, c'est tout ce qui me paraît important à faire dans la vie donc il faut évidemment le développer. »

Jean-François Copé,
Maire de Meaux

« Ce fut une fierté de présenter, au nom de la France, un réel projet de prévention de la délinquance. (...) Il faut assurer une présence plus affirmée, au niveau européen, de la France dans une véritable réflexion sur la prévention de la délinquance. »

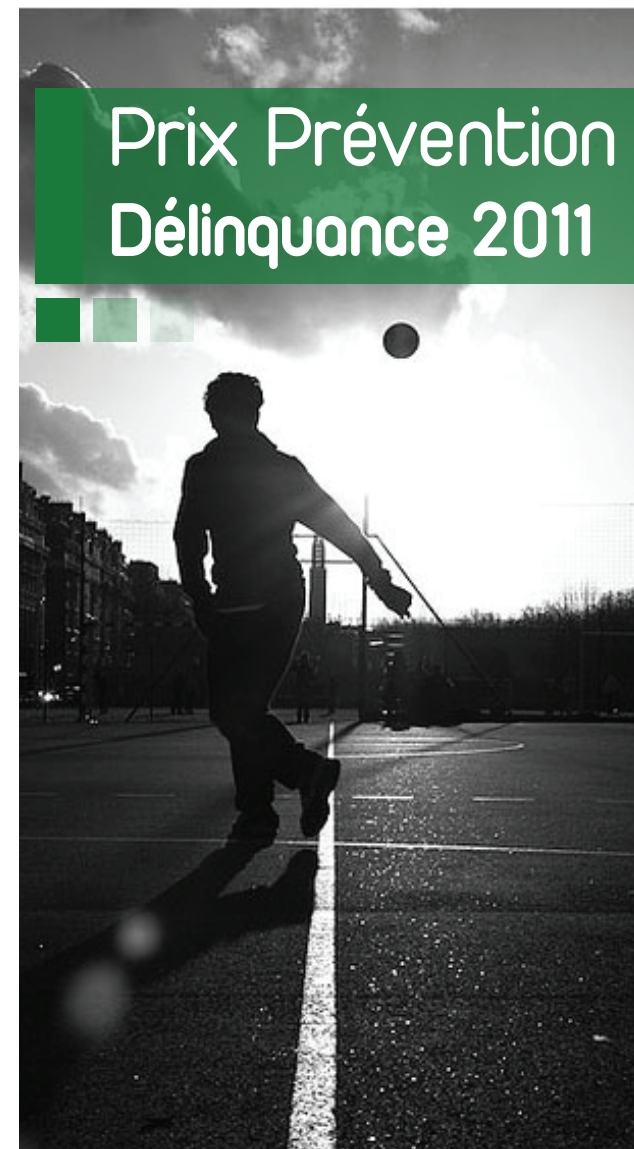
Jean-Jacques Benoît,
Maire de Pessac

prixprevention2011@ffsu.org

Avec le soutien de :



Forum Français pour la Sécurité Urbaine
10 rue des Montiboeufs / 75020 PARIS
tél. : 01 40 64 49 00 / Fax : 01 40 64 49 10
www.ffsu.org
ffsu@ffsu.org



© Leo-Paul Ridet



Le thème 2011 :

« Le sport, l'art et la science, au service de la prévention de la délinquance des jeunes »



© Lower Columbia College

© clay Larsen

« Nous espérons cette année encore recueillir de nombreux projets, la dynamique de ce Prix et le thème retenu cette année devraient susciter votre engagement à nos côtés »

Charles Gautier, Sénateur-Maire
de Saint-Herblain, Président du FFSU,
Président du Jury

Sport :

Le sport véhicule des valeurs telles que le respect et la maîtrise de soi et est un vecteur d'éducation, d'insertion mais également de prévention de la délinquance. Vous portez des actions de promotion du sport auprès des jeunes en difficulté, en risque de délinquance ou de récidive, vous souhaitez promouvoir votre action au niveau national, nous vous invitons à participer au Prix Prévention Délinquance (PPD).

Art :

Initier les jeunes à la création artistique peut constituer une action éducative efficace et contribuer à prévenir un comportement délinquant en permettant notamment au jeune de gagner de l'estime de soi et de s'ouvrir à de nouvelles perspectives ainsi que d'exprimer et de canaliser ses émotions. Vous êtes porteurs de projet visant à initier les jeunes à la peinture, la photographie, le théâtre, le cinéma, la musique, la danse, ou toute autre forme d'art, vos initiatives sont attendues pour concourir au Prix.

Science :

L'opportunité peut être donnée aux jeunes de découvrir le champ scientifique par l'intermédiaire d'initiatives originales visant en particulier à susciter la curiosité, à développer l'esprit critique et la maîtrise des savoirs et à sensibiliser à des enjeux de société. Si vous contribuez à l'apprentissage des jeunes dans un des domaines divers de la science, dans un objectif de prévention de la délinquance, faites-nous parvenir votre candidature.

Modalités

Nous lançons un appel vers toutes les collectivités territoriales et organismes privés, publics et associatifs dont l'action satisfait les conditions de participation au Prix. L'introduction des dossiers de participation doit se faire uniquement par courrier électronique, à l'adresse suivante : prixprevention2011@ffsu.org

DATE LIMITE DE DÉPÔT :
31 JUILLET 2011

Participation

Vous trouverez toutes les informations concernant le prix sur notre site : www.ffsu.org

- Le dossier complet pour la participation au Prix
- La procédure d'évaluation du jury
- Le règlement du Prix

Prix

Un prix de 10 000 euros sera décerné au lauréat lors de la cérémonie organisée en octobre 2011

